Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213502727-20260407-D202603032-DE

Saint Germain du Pinel

DELIBERATION
SEANCE DU 31 MARS 2026

L'an 2026 le 31 mars à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Myriam ALEXANDRE, Maire.

Présents : ALEXANDRE Myriam, AMMONIAUX Thierry, BARBRON Pascal, BOUVIER Joël, FESSELIER Emma, FEVRIER Maxime, JOURDAN Astrid, GARNIER Béatrice, GESLIN Erick, HENRY Valérie, LORIER Séverine, LABBÉ Fabrice, MENEUX Audrey, TOUTAIN Nicolas, SUBIRY Sonia.

Absents excusés : Néant

Absent : Néant

Nombre de membres
- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 15
- Votants : 15

Date de la convocation : 26/03/2026
Date d'affichage : 26/03/2026

A été nommé(e) secrétaire : Pascal BARBRON

- **2026-03-032 Désignation des membres de la commission d'appel d'offre**

Vu le Code de la commande publique,
Vu le Code général des collectivités territoriales, Le conseil municipal,
Considérant qu'il convient de constituer la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat,

Décide :
La commission d'appel d'offres est composée :
- Du Maire, président de droit,
- De 5 membres titulaires élus en son sein,
- De 5 membres suppléants élus en son sein.

Les membres sont élus à **la représentation proportionnelle au plus fort reste**, sans panachage ni vote préférentiel.

Sont élus membres titulaires :
- M. AMMONIAUX Thierry
- M. TOUTAIN Nicolas
- M.FEVRIER Maxime
- M. LABBE Fabrice
- M. CROISSANT Aymeric

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213502727-20260407-D202603032-DE

Sont élus membres suppléants :

- Mme JOURDAN Astrid
- Mme FESSELIER Emma
- Mme GARNIER Béatrice
- Mme LORIER Séverine
- Mme HENRY Valérie

Les membres sont élus pour la durée du mandat municipal.

A Saint-Germain-du-Pinel,
Le 31 03 2026
Le Maire,
Myriam ALEXANDRE

